PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT République Française Département de l'Hérault 2 6 OCT. 2020 Extrait du registre des délibérations Nº 43/2020 D.R.C.L GREFFE - P.F.R.A. Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT Date de la convocation 16/10/2020 Séance du 22 octobre 2020 Membres en exercice: 11 L'An Deux Mille Vingt le Vingt Octobre à 18h30 heures le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présents: 8 présidence de Mr Robert SIEGEL, Maire, Votants: 10 Présents: SIEGEL R, MORESMAU JP, HOMBERT B, THEULE JC, VEDEL P, KROGSDAHL A, (O Contre :() Pour: STEHLE C, NICAISE V. Absents représentés : BRUNEL-MINAZZO D procuration à Abstention: MORESMAU JP, GILHET B procuration à NICAISE V. Absent: QUEVEREUX M.

Objet : Soutien financier aux communes sinistrées des Alpes Maritimes

Suite aux intempéries dévastatrices qui ont eu lieu dans le département des Alpes maritimes et qui ont fait d'énormes dégâts et de nombreux sinistrés, l'association des Maires de l'Hérault a lancé un appel à solidarité envers toutes les communes du département de l'Hérault.

Ainsi après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide de verser la somme de 250 € sur le compte bancaire de l'Association des Maires de l'Hérault au profit des sinistrés des Alpes Maritimes.

Acte rendu exécutoire après dépôt Préfecture Le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire, SIEGEL R.

BRUNEL MINAZZO D.

STEHLE C.

GILHET E

MORESMAU JP.

THEULE JC.

KROGSDAHL A.

VEDEL P.

NICAISE V.

HOMBERT B.

QUEVREUX M.